

Réunion du Lundi 5 septembre 2016

Présentation des différents affichages et documents concernant les entrées et sorties de l'école et la sécurité.

Présents : les enseignants, la mairie (T. Thévenet), les employés garderie/cantine et ATSEM, les parents

L'affichette du portillon



C'est un document émis par le Ministère de l'Intérieur.

- Un adulte de l'école au portillon le matin :
 - lundi : Mme Colin
 - mardi : Eloïse
 - mercredi : Nadine ou Mme Colin
 - jeudi : Eloïse
 - vendredi : Eloïse
- Ne pas générer d'attroupement : dépose rapide.
- Vérification de l'identité des personnes étrangères à l'école, contrôle visuel des sacs.

Le matin : les enseignants accueillent les élèves dans leur classe.

- les élèves du CP au CM2 : rentrent seuls et vont jusqu'à leur classe.
- Les élèves de PS et MS rentrent avec leurs parents et l'accueil se fait à la porte de la classe.
- Les élèves de GS rentrent seuls dans l'école et sont accueillis par Catherine dans la classe située à droite des toilettes des maternelles (quand on entre dans l'école).

En cas de retard, les élèves, accompagnés de leur parents se présenteront à la porte de la classe des CM, située entre le parking et la médiathèque. Les élèves seront ensuite accompagnés à leur classe par un élève de CM.

Les exercices de sécurité :

L'objectif est de mettre en place des habitudes, une culture commune de la sécurité.



3 types d'exercices :

- incendie : évacuer (Protocole incendie)
- accident chimique ou alerte attentat à grande échelle : se confiner (PPMS)
- attaque immédiate (intrusion dans l'école) : s'échapper sinon se cacher (PPMS); l'adulte responsable prendra la décision qu'il jugera la meilleure pour la mise en sûreté des élèves.

3 exercices PPMS sont à réalisés par an. Le dernier évoqué avant les vacances de la Toussaint.

Les différents documents discutés sont joints à l'article et consultable en ligne

<http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html>

Le compte-rendu des échanges, ci-joint, a été fait par les représentant des parents d'élèves.